

République française  
Département de la Haute-Corse  
**COMMUNE DE CASTELLARE DI CASINCA**

**Séance du jeudi 23 janvier 2025**

Date de la convocation: 20/01/2025

**Membres en exercice : 14** *L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Marc-Marie FILIPPI,*

**Présents : 14**  
**Votants : 14**

Présents : Monsieur Marc-Marie FILIPPI, Monsieur Justin Joseph JULIEN, Madame Patricia-Yvette ANDREANI, Monsieur Jean-Germain NOIRET, Monsieur Eugène BETTELANI, Monsieur Nicolas Tito LEONELLI, Madame Sandra VINCIGUERRA, Monsieur Pierre-Paul ANDREANI, Madame Monique PETRIGNANI - EMANUELLI, Monsieur Jean-Jacques SECONDI, Madame Marie-Anne GATTACIECCA, Monsieur Paul-Etienne PINI, Monsieur Alexandre-Pierre BUSSI, Monsieur Jules-Mathieu VANGIONI



Représentés :

Excusés :

Absents :

**Secrétaire de séance :** Justin Joseph JULIEN

**DE\_2025\_002 - Objet : Prix de l'eau EA 2025**

Monsieur le Maire rappelle les délibérations

- n° DE\_2022\_10\_50 en date du 07 Décembre 2022 approuvant les tarifs de l'eau au 01 janvier 2022.

Il informe les membres du Conseil Municipal,

1) Qu'afin de maintenir l'équilibre budgétaire, il convient d'augmenter les tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2025 comme suit :

**Les tarifs applicables à compter du 01 Janvier 2025**

Tarification de l'eau :

	F a c t u r a t i o n actuelle	Facturation à compter du 01/01/2025
Prime fixe annuelle	90.00€	90.00€
Consommation de l'eau prix du M3	0.87€	1.00€

Le Conseil Municipal après l'exposé de Monsieur le Maire, en avoir délibéré, à l'unanimité

**DECIDE**

Dépôt Prefecture de Haute Corse  
Date de réception de l'AR: 29/01/2025  
02B-212000772-20250123-DE\_2025\_002-DE

D'approuver les nouveaux tarifs applicables à compter du 01 janvier 2025 et les modifications apportées au règlement du service de l'eau potable.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Nombre de conseillers ayant pris part au vote: 4  
Pour: 4 ; Contre: 0 ; Abstention : 0

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

Pour extrait conforme

Le Maire

Marc Marie FILIPPI

